

Remerciements

En tant que comité sectoriel, notre mission première est bien entendu la main-d'œuvre. Favoriser le développement des ressources humaines et répondre aux besoins de formation et de perfectionnement de toute l'industrie des communications graphiques sont au cœur de nos préoccupations.

Très souvent dans les PME de notre secteur, personne n'est affectée principalement aux ressources humaines. Cette fonction essentielle à la bonne marche de l'entreprise est souvent remplie par le propriétaire de l'entreprise, qui est évidemment débordé par les nombreuses tâches reliées à la production. Ainsi, le gestionnaire omet trop souvent de consacrer le temps nécessaire à une gestion adéquate des ressources humaines et souvent, il agit principalement en temps de crise de production, lors d'embauches ou de licenciements de personnel, etc.

Mon assistant RH s'est donné comme objectif d'alléger le propriétaire dans sa responsabilité de gestionnaire des ressources humaines en présentant des solutions rapides à des problèmes courants et en l'incitant à développer des pratiques légales de saine gestion du personnel de son entreprise.

La plupart du temps, la grande préoccupation des entreprises est souvent reliée « au produit fini », pourtant, derrière un produit, il y a des ressources humaines qualifiées, dévouées et compétentes dont il faut se préoccuper. Il pourra dorénavant compter un outil qui l'accompagnera dans l'implantation d'un processus de gestion des ressources humaines moderne et adapté aux besoins de l'entreprise.

Ainsi, nous tenons à remercier tout d'abord la Commission des partenaires du marché du travail pour son soutien financier dans la mise en œuvre de ce document fort attendu par les entreprises de notre secteur de même que le comité de travail qui a siégé à de nombreuses reprises pour en déterminer le contenu.

Celui-ci était composé de messieurs André Houde, Denis Leftakis, Yves Audet, Gilles Blais, Michel Morin, Luc Cantin, Danny Lynch, Michel Cliche et mesdames Marie Daigneault et Annie Lafontaine. Nous tenons à les remercier particulièrement pour leur dévouement et leur grande disponibilité car ils ont su orienter notre consultant afin de développer un outil unique et spécifique aux industries de notre secteur.

Nous souhaitons que *Mon assistant RH* accompagne vos décisions en matière de ressources humaines et permette de développer de saines pratiques de gestion des ressources humaines dans toutes les entreprises du secteur.

Michel Cliche, CAE
Directeur général